



Retour d'expérience

ÉNERGIE RENOUVELABLE

INSTALLATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

Genèse du projet



La commune d'Erbéviller-sur-Amezule souhaite participer activement à la transition énergétique de la commune et du territoire.

De plus, l'orientation de la toiture de la mairie (plein Sud) et l'inclinaison de celle-ci est idéale pour accueillir une centrale photovoltaïque.

Claude Renaud - Maire d'Erbéviller-sur-Amezule

Gestion de l'énergie

Orientation : Sud / Inclinaison : 30 - 35° / Absence de masque

Travaux



- La commune d'Erbéviller-sur-Amezule a installé une centrale photovoltaïque de 9 kWc intégrée avec optimiseurs de puissance pour une surface totale de 51 m².

- La mairie présentant un faible taux d'occupation pendant la semaine, la vente de la totalité de la production a été préférée à l'auto-consommation. La commune s'est donc tout naturellement tournée vers une option de vente totale de sa production à EDF OA à un tarif sur 20 ans de 0,239 €/kWh.

- L'injection de la production se faisant en triphasé des travaux ont été entrepris afin de remplacer l'alimentation initiale en monophasé.
- L'assurance de la mairie a également été mise à jour afin d'intégrer la centrale photovoltaïque.



MONTANT
de l'installation
de la centrale :
16 500 € HT

+

Travaux divers :
2 500 € HT



La commune a bénéficié de
80% D'AIDES
suite à la labélisation
du territoire de la
Communauté de Communes
au 4^{ème} appel à projet
« Territoire à Énergie
Positive pour la Croissance
Verte (TEPCV) ».

La commune a déboursé
près de 6000€ pour
l'installation de la centrale.



PRODUCTION ANNUELLE :
11 300 kWh



Cela représente, à peu de
chose près, la consommation
d'électricité annuelle de la
mairie.



GAIN FINANCIER :
2 700 €/an.

**Le TEMPS DE RETOUR
SUR INVESTISSEMENT
est quasiment immédiat
2,15 ANS**

*Sans l'aide financière,
celui-ci aurait été de 7 ans.*